
1. ACCÈS AU SITE

- L'entrée sur le site est strictement réservée aux personnes munies d'un billet en cours de validité.
- Un bracelet d'identification sera remis à l'entrée aux enfants accompagnés âgés de moins de 7 ans, dont l'accès est gratuit.
- Toute sortie du site est définitive, sauf disposition contraire précisée à l'entrée ou en billetterie.
- Les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

2. OBJETS INTERDITS

Pour des raisons de sécurité, les objets suivants sont **interdits** :

- Armes ou armes par destination, objets tranchants ou contondants
- Substances illicites
- Boissons alcoolisées, contenants en verre, canettes et gourdes métalliques. Seules les bouteilles d'eau en plastique débouchées sont autorisées.
- Pique-nique
- Aérosols (hors crème solaire et spray anti-moustique)
- Appareils d'enregistrement sonore professionnels ou vidéo (sauf accréditation presse)
- Drones et lasers
- Animaux (sauf chiens guides ou assistance)
- Chaises et plaids, seuls les coussins sont autorisés

Les contrôles de sécurité sont obligatoires à l'entrée. L'organisation se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne ne respectant pas ces règles.

3. RESPECT DU SITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

- Le site du festival est situé dans un environnement naturel sensible (site Natura 2000).
- Merci de **respecter la faune, la flore** et les aménagements.
- Des poubelles et dispositifs de tri-sélectif sont mis à disposition. L'usage est obligatoire.
- Il est strictement interdit de se baigner dans le lac

4. SÉCURITÉ & SECOURS

- Un dispositif de sécurité et un poste de secours sont en place durant toute la durée de l'événement.
- En cas de problème, se rapprocher d'un membre de l'organisation ou d'un agent de sécurité.
- Les consignes données par le personnel d'organisation et les forces de l'ordre doivent être **strictement respectées**.

- **Il est strictement interdit de s'asseoir, de stationner ou d'occuper de quelque manière que ce soit les accès à la zone d'assises ainsi que la bande de sécurité longeant la berge sur une largeur de 1,50 mètre.** Ces espaces doivent demeurer en permanence libres de toute occupation afin de garantir la circulation du public, l'accès des secours et la sécurité des personnes.
-

5. COMPORTEMENT & RESPECT D'AUTRUI

- Tout comportement agressif, discriminant, harcelant ou manifestement dangereux entraînera **l'expulsion immédiate** du site.
 - Toute expulsion prononcée par l'organisation ne donnera lieu à aucun remboursement.
 - Le respect des artistes, du personnel et des autres festivaliers est une condition essentielle pour participer à l'événement.
 - Il est strictement interdit de fumer dans la zone assise et la zone spectacle.
Le **village gourmand** constitue la seule zone du site où il est autorisé de fumer.
-

6. ACCESSIBILITÉ – PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

- Le festival met en place un dispositif spécifique d'accueil des personnes à mobilité réduite (PMR) et des personnes en situation de handicap.
 - Un accès dédié au site est prévu afin de faciliter leur entrée dans des conditions de sécurité adaptées.
 - **Une zone réservée PMR**, située face à la scène, est aménagée afin de garantir une visibilité et un confort adaptés. L'accès à cette zone est strictement réservé aux personnes concernées et, le cas échéant, à un accompagnant.
 - Les personnes titulaires de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) mention « stationnement » peuvent bénéficier d'un emplacement de parking réservé, dans la limite des places disponibles.
 - L'accès à ces dispositifs peut être soumis à présentation d'un justificatif.
-

7. SON & NIVEAU SONORE

- "Le festival peut produire **des niveaux sonores élevés**. Il est vivement recommandé aux personnes sensibles, notamment les enfants, ainsi que les personnes souffrant de troubles auditifs ou de sensibilité au bruit, de se munir de bouchons d'oreilles.
 - Des bouchons réducteurs de bruit sont distribués gratuitement à l'accueil du site, dans la limite des stocks disponibles.
 - L'organisation décline toute responsabilité en cas de troubles auditifs liés à l'exposition prolongée au son.
-

8. BILLETTERIE

- L'accès au festival est soumis à l'achat préalable d'un billet.
- La billetterie est ouverte sur place, **avant l'entrée et après la zone de contrôle de sécurité, de 18h30 à 21h30**, dans la limite des places disponibles.

- Le paiement peut s'effectuer **en espèces ou par carte bancaire**.
 - Les billets peuvent également être obtenus auprès des **sites partenaires** ou au **guichet unique**
-

9. BUVETTES & RESTAURATION

- De nombreux stands de restauration et bars sont présents sur le site.
 - La vente d'alcool est réservée aux personnes majeures. L'organisation peut demander une pièce d'identité.
 - L'usage de gobelets réutilisables est obligatoire (disponibles sur place contre consigne).
-

10. MÉDIAS & IMAGE

- Il est strictement interdit de réaliser des prises de vue professionnelles ou commerciales sans autorisation préalable de l'organisation, ainsi que d'utiliser des drones sur l'ensemble du site.
 - En accédant au site, le public accepte d'être éventuellement filmé ou photographié et autorise l'exploitation des images à des fins de communication du festival, sans compensation.
-

11. ANNULATION & MODIFICATIONS

- En cas d'annulation ou de report pour cause de force majeure (intempéries, pandémie, incendie, interdiction administrative...), l'organisation informera le public des décisions prises.
 - Le festival étant payant, en cas d'annulation ou de report totale de l'événement décidée par l'organisateur, les billets feront l'objet d'un remboursement intégral, hors frais de réservation appliqués par les plateformes de billetterie.
 - En cas d'interruption du festival après son ouverture au public pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisateur (intempéries, décision administrative, cas de force majeure), aucun remboursement ne pourra être exigé.
 - L'information sera communiquée sur le site internet de la Ville, le site officiel du festival, le panneau d'affichage communal ainsi qu'à l'accueil du site.
 - L'organisation se réserve le droit de modifier le programme, les horaires ou l'accès au site pour des raisons de sécurité ou de logistique.
-

12 . ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

- Toute personne accédant au site du festival reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les dispositions sans réserve.
- Le présent règlement s'applique à toute personne pénétrant sur le site du festival et restera en vigueur pour toutes les éditions futures, sauf en cas de modification ou d'abrogation officielle.